



INFORMATION FINANCIERE DU 1^{er} TRIMESTRE 2013 DU GROUPE EPC

Paris, le 15 mai 2013,

1. **Chiffre d'affaires consolidé du Groupe des 3 premiers mois de 2013 en baisse. L'évolution est contrastée suivant les secteurs géographiques. En Europe du Sud-Ouest, l'activité semble se stabiliser. L'Europe du Nord et de l'Est a été très fortement pénalisée par les facteurs climatiques hivernaux. L'Afrique Moyen Orient est en retrait du fait d'une moindre activité sur le marché Marocain. Les ventes démarrent maintenant de manière significative en Arabie Saoudite.**

En terme réel, le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013 est en baisse de 7.1 % par rapport à 2012. Il s'établit à 74 M€.

(Non audité)	<i>Variation</i>			
En milliers d'euros	2013	2012	<i>variation à taux de change et périmètre constants</i>	
Europe du Sud Ouest	33 890	33 406	1,4%	0,4%
Europe du Nord et de l'Est	30 646	35 518	-13,7%	-11,5%
Afrique et Moyen-Orient	9 478	10 767	-12,0%	-12,1%
TOTAL	74 014	79 691	-7,1%	-6,6%

A taux de change et périmètre constant, le chiffre d'affaires 2013 est en baisse de 6.6 % par rapport à 2012. L'écart par rapport à l'évolution réelle s'explique par la baisse de la livre sterling par rapport à l'Euro.

2. Description générale de la situation du Groupe par secteur

Europe du Sud Ouest

L'activité en France est en légère progression sur le trimestre grâce notamment aux contrats de Ligne à Grande Vitesse qui ont permis de maintenir un niveau d'activité satisfaisant dans le forage minage notamment. L'Espagne est en ligne avec l'année dernière, L'Italie en revanche a, à nouveau, connu un recul significatif des volumes vendus dans un contexte économique morose. Dans la démolition, l'activité est en légère progression par rapport à 2012 avec un carnet de commande solide.

Europe du Nord et de l'Est

Cette zone a particulièrement souffert ce trimestre. D'une part des conditions climatiques absolument exceptionnelles au Royaume Uni ont conduit à un ralentissement jamais connu sur l'île en période hivernale (15 jours ouvrés d'arrêts pour cause de neige). L'activité Additifs Diesel a également été pénalisée par un cas de force majeure déclaré par un sous-traitant de matière première, entraînant une baisse temporaire de la production en mars. L'activité est conforme aux attentes en Allemagne, la Pologne, la Roumanie et la République Tchèque ont également souffert de conditions hivernales difficiles ce qui est assez habituel sur cette zone. En revanche, l'activité est restée soutenue en Scandinavie et l'Irlande est en légère progression par rapport à 2012

Afrique Moyen-Orient

En l'absence de campagne sismique majeure qui avait portée l'activité au premier trimestre 2012, le Gabon et le Cameroun s'affiche en retrait. La Guinée s'est très bien comportée grâce à une production importante sur la mine de CBG et des prises de commandes soutenues à l'export sur la zone. Le Maroc a également marqué le pas, le contrat du port de Tanger commence à baisser en production, et les contrats de TP qui ont été pris en commande, ont tardé à démarrer provoquant une baisse sensible du Chiffre d'affaires. Les ventes démarrent maintenant de manière significative en Arabie Saoudite.

3. Principaux évènements du premier trimestre 2013

Mise en place de nouveaux financements Moyen-Terme

EPC a initié en 2012 une consultation auprès de ses partenaires bancaires en vue de mettre en place un refinancement de ses dettes court et moyen terme, tout en mettant en place une enveloppe de Capex pour financer les développements futurs du groupe tant par croissance externe qu'à travers des projets endogènes.

Les principaux partenaires bancaires d'EPC (Société Générale, BNP Paribas et LCL) ont tous répondu présents et ont accepté de participer à cette importante opération où BNP Paribas exerce le rôle d'arrangeur. L'ensemble de la documentation qui porte sur une ligne totale de 38 millions d'euros sur 5 ans a été signée le 26 février 2013. Les conditions préalables ayant été intégralement levées le même jour, ce contrat est aujourd'hui en vigueur.

Décision arbitrale en faveur du groupe EPC dans le litige Etruscan

Suite aux audiences qui se sont tenues en 2012, le 17 janvier 2013, l'arbitre nommé par les parties a rendu sa décision dans le litige qui opposait BFMS (filiale d'EPC) à BMC (filiale du groupe Etruscan) au sujet de la résiliation anticipée du contrat d'exploitation de la mine de Youga au Burkina-Faso.

Cette décision enjoint BMC à verser à BFMS la somme de 3,9 Millions de dollars américains. La contre-réclamation présentée par BMC a été rejetée. Conformément aux instructions de l'arbitre, les fonds correspondants ont été transférés par BMC à BFMS (groupe EPC) dans les délais impartis.

Arrêt de la cour de cassation dans le litige DGC

Par un arrêt du 1er mars 2012, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 31 mai 2010 et débouté les sociétés DG Construction (DGC) et Financière Constructeam (FC) de l'ensemble de leurs demandes à l'encontre d'EPC, en les condamnant in solidum à lui payer 20.000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile, et les dépens.

La Cour de cassation, par un arrêt du 12 février 2013, a partiellement cassé l'arrêt d'appel mais seulement en ce qu'il a déclaré les demandes de DGC et FC mal fondées sur le plan délictuel.

Cet arrêt restreint de façon majeure les possibilités de réclamations de DGC et FC à l'encontre d'EPC puisque l'arrêt d'appel est devenu définitif en tant qu'il a déclaré FC et DGC irrecevables en leurs actions en responsabilité contractuelle.

DGC et FC se sont donc à nouveau pourvus devant la cour d'appel sur ce dossier.

Engagement de nouveaux processus de fusion

Trois filiales britanniques du groupe, EDSL, EPC UK et EPC UK Blasting Services ont fusionné au 1er janvier 2013. Cette opération a été réalisée dans le but d'alléger les frais de structure.

Par ailleurs, une consultation a été engagée avec les partenaires sociaux d'EPC France et d'ALPHAROC en vue de fusionner et réorganiser l'activité de ces deux entités présentes sur le marché Français. Les représentants du personnel ont été informés du fait que cette fusion aurait un impact sur l'emploi et donnerait vraisemblablement lieu à un PSE.

Signature d'un important accord avec le groupe Lafarge

EPC a conclu un accord cadre de fourniture d'explosifs avec le groupe Lafarge. Cet accord qui prévoit la signature par les filiales EPC de contrats d'une durée de trois ans avec les entités Lafarge, a permis d'augmenter la part de marché d'EPC chez ce client en Roumanie, aux Etats-Unis et particulièrement en France. Il a également permis de consolider les positions d'EPC chez Lafarge en Pologne et au Royaume-Uni. Cette accord produira ses effets à compter 2^{ème} trimestre 2013.

EPC Cote d'ivoire

Les premières autorisations et licences d'exploitation ont été obtenues par EPC COTE D'IVOIRE auprès des autorités compétentes. Le projet peut donc entrer en phase active conformément au plan de développement prévu.

Renouvellement des contrats d'approvisionnement en Nitrate.

Le groupe EPC a renégocié les contrats d'approvisionnement en Nitrate d'Amonium gérés au niveau du groupe et arrivés à échéance le 31 décembre 2012.

Cette renégociation a permis de diversifier les sources d'approvisionnement de cette matière première importante pour EPC tout en obtenant des conditions économiques plus favorables.

4. Evolution prévisible pour le trimestre à venir

L'activité du premier trimestre a été décevante, Elle est clairement impactée par des éléments exceptionnels et non récurrent notamment au Royaume-Uni et en Europe Centrale. Il n'en reste pas moins qu'aucun signe de redressement à court terme de l'activité sur les marchés matures n'est en vue.

Ceci conforte le groupe dans la conduite de son programme de restructuration en Europe. Les premiers ajustements d'effectifs ont eu lieu au Royaume Uni, ils sont en cours en Italie, et la fusion des entités EPC France et Alpharoc a été initiée. Un effort particulier est porté sur la maîtrise des coûts, la renégociation des contrats Nitrate et du programme d'assurance s'inscrit dans cette perspective.

Dans ce contexte difficile, la performance commerciale reste bonne avec une nette progression chez les grands donneurs d'ordre signe de la reconnaissance par le marché de la qualité des produits et des services associés rendus par le groupe. L'effet en terme de chiffre d'affaires est attendu à compter du deuxième trimestre.

L'effort entrepris avec succès depuis plusieurs années pour renforcer les positions du groupe sur les marchés émergents (Afrique et Moyen-Orient) est maintenu.

Le Groupe EPC est l'un des pionniers en France en matière de fabrication d'explosifs.

Avec une quarantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays dans le monde, la société est aujourd'hui une référence dans le domaine des Explosifs, de la Démolition et du Forage – Minage